

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le trente mai à dix heures, le conseil municipal de Beautheil-Saints légalement convoqué s'est réuni au foyer polyvalent sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, Monsieur Bernard JACOTIN.

Etaients présents :

M.JACOTIN Bernard

M. HUBERT Joël

Mme MAURY Agathe

M.LALLEMENT Thierry

Mme PAILLARD Virginie

M.CHAPPUIS Jacques

M.LE CHEVOIR Pierre

Mme DUTERTRE Josette

Mme CHAMOULARD Christiane

Mme DESTIEVAN Martine

M.DOUX Thierry

M.DOLEAC Norbert

Mme FARRIOL GARCIA Christine

Mme VAN HOUTTE Sandrine

Mme THOMAS Irène

M.TEILLARD Stéphane

Mme LE FRESNE Frédérique

Mme SALMON Claire

M.FAHY Bertrand

Mme MARQUES Laëtitia

Absent :

M.PERRIN Jean-François

Absents excusés:

M.MOULY Fabrice

M.THIBAULT Pascal

M.MOULY donne pouvoir à M.HUBERT

M.THIBAULT donne pouvoir à M.DOLEAC

Secrétaire de séance : Mme SALMON Claire

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 23 MAI 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance du 23 mai 2020.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL D2020/024

Le projet de règlement intérieur est remis aux conseillers, il prévoit notamment la régularité des réunions du conseil, leur lieu et leur déroulement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le règlement intérieur proposé par le maire

Précise que les réunions du conseil seront fixées de préférence le jeudi à 20h.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DESIGNATIONS DES DELEGUES CHARGES DE REPRESENTER LA COMMUNE AUPRES D'ORGANISMES EXTERIEURS D2020/025 à 044

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de procéder à la désignation des représentants auprès des différents syndicats et au sein des commissions municipales comme suit :

Nom	Membres (le nom du président de la commission est indiqué en gras)
CAO – commission d’appel d’offres	<u>Titulaires:</u> M.JACOTIN M.HUBERT M.LALLEMENT M.CHAPPUIS <u>Suppléants:</u> MME FARRIOL GARCIA M.DOUX M.LE CHEVOIR
CCAS (Centre Communal d’Actions Sociales)	M.JACOTIN MME VAN HOUTTE MME CHAMOUARD MME DUTERTRE MME PAILLARD
TRAVAUX - bâtiments	M.HUBERT M.LALLEMENT M.MOULY M.THIBAUT M.LE CHEVOIR M.DOLEAC
TRAVAUX - voirie	M.LALLEMENT M.HUBERT M.TEILLARD MME CHAMOUARD MME THOMAS M.LE CHEVOIR
Communication - bulletin	MME PAILLARD MME DESTIEVAN MME LE FRESNE M.TEILLARD M.THIBAUT M.CHAPPUIS MME THOMAS M.LALLEMENT MME DUTERTRE
Associations, fêtes et cérémonies	MME PAILLARD MME DESTIEVAN MME LE FRESNE MME CHAMOUARD MME VAN HOUTTE M.THIBAUT M.TEILLARD MME THOMAS MME FARRIOL GARCIA
Finances	M.JACOTIN M.HUBERT MME MAURY M.LALLEMENT MME PAILLARD M.PERRIN M.CHAPPUIS M.MOULY M.FAHY M.DOLEAC

Urbanisme – permis de construire	M.HUBERT MME DESTIEVAN MME VAN HOUTTE MME MARQUES MME THOMAS M.LALLEMENT M.MOULY M.FAHY
Ecoles - enfance	MME MAURY MME LE FRESNE MME MARQUES MME CHAMOUARD MME VAN HOUTTE MME THOMAS MME SALMON M.DOLEAC <u>Suppléants:</u> M.TEILLARD MME PAILLARD
Cimetières	Mme PAILLARD M.LALLEMENT MME DUTERTRE MME FARRIOL GARCIA MME CHAMOUARD
Référent Personnel	M.JACOTIN
Référent Collectivités territoriales	M.JACOTIN
Correspondant défense auprès du ministère de l'intérieur	M.CHAPPUIS
Référent forestier	MME VAN HOUTTE
Commission de contrôle Des listes électorales	M.DOLEAC

Syndicats, associations et commission au sein de la communauté d'agglomération Coulommiers
Pays de Brie :

Acronyme	Nom complet	Délégués titulaires	Délégués suppléants										
SDESM	Syndicat départemental des Energies de Seine et Marne (Comité de territoire de Coulommiers)	M.HUBERT M.LALLEMENT	-M.FAHY										
P.N.R	Syndicat Mixte d'étude et de préfiguration du parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin	M.LE CHEVOIR	M.JACOTIN										
CLECT Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées		<u>Titulaire :</u> M.JACOTIN <u>Suppléante :</u> MME PAILLARD											
Association Foncière de Remembrement de Saints		M.JACOTIN M.FAHY Bertrand M.DE GROOTE Luc M.JAQUET Raymond M.SALMON Daniel											
CCID (commission communale des Impôts Directs) Propositions adressées au directeur des finances		<table border="1"> <tr> <td colspan="2"><u>Titulaires :</u></td> </tr> <tr> <td>M.PERRIN</td> <td>M.DOLEAC</td> </tr> <tr> <td>M.MOULY</td> <td>MME BILLARD</td> </tr> <tr> <td>M.HUBERT</td> <td>MME FARRIOL GARCIA</td> </tr> <tr> <td>M. LALLEMENT</td> <td>MME CHAMOUARD</td> </tr> </table>		<u>Titulaires :</u>		M.PERRIN	M.DOLEAC	M.MOULY	MME BILLARD	M.HUBERT	MME FARRIOL GARCIA	M. LALLEMENT	MME CHAMOUARD
<u>Titulaires :</u>													
M.PERRIN	M.DOLEAC												
M.MOULY	MME BILLARD												
M.HUBERT	MME FARRIOL GARCIA												
M. LALLEMENT	MME CHAMOUARD												

locales qui fera connaitre son choix ultérieurement)	MME MAURY	MME PAILLARD
	MME VAN HOUTTE	MME DESTIEVAN
	MME DOMARD	M.CHAPPUIS
	M. POUILLAIN	M.LE CHEVOIR
	suppléants	
	MME LEDAN	MME LE FRESNE
	MME DUTERTRE	MME SALMON
	M.THIBAULT	MME MARQUES
	MME THOMAS	M.SCHMITT
	M.DOUX	M.GRENIER
	M.TEILLARD	M.THIBAULT Laurent
	M. SERVETTAZ	MME LEFEVRE F
	MME LEGRAND	MME FERREIRA OLIVEIRA

TAXES LOCALES -D2020/045

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de voter les taux d'imposition suivants pour 2020 :

Taxe foncière (bâti)	15.48%
Taxe foncière (non bâti)	39.82%

ACQUISITION PAR VOIE DE PREEMPTION AUPRES DE LA SAFER PARCELLE G348 « Le champ du tertre » D2020/046

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Autorise l'acquisition du terrain cadastré G349 sis au lieu-dit « le champ du tertre » d'une superficie de 1037 m²

Autorise le maire à signer l'acte de vente et tous les documents s'y rapportant

Désigne maître GRAELING Stéphane, notaire à Coulommiers pour rédiger l'acte,

Dit que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE CONVENTION POUR LA CREATION DU SITE INTERNET D2020/047

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte la convention relative aux modalités d'intervention et aux dispositions financières avec la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB),

Autorise le maire à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

ENCAISSEMENT DE CHEQUE D2020/048

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise l'encaissement d'un chèque correspondant à la location de la salle des fêtes de Beauthail qui a eu lieu avant la période de confinement.

QUESTIONS DIVERSES

Distribution des masques offerts par le conseil départemental : le complément de masques a été reçu en mairie, les conseillers se voient remettre ceux qui doivent être remis dans les boîtes aux lettres des personnes qui n'avaient pas pu être servis lors de la première distribution et ont remis le formulaire à la mairie.

La dotation pour le second masque promis par le conseil départemental devrait arriver d'ici plusieurs semaines.

Bureaux de votes : la préfecture demande au maire comme chaque année de faire le point sur les besoins en termes de bureaux de votes et d'emplacement des panneaux électoraux. C'est un arrêté préfectoral qui fixe les emplacements. Monsieur le maire indique qu'il compte demander la tenue des deux bureaux de votes en un lieu unique : le foyer polyvalent.

Mairie : depuis l'installation du nouveau conseil, les communes déléguées de Beautheil et de Saints n'existent plus. La mairie annexe de Beautheil qui n'était ouverte que les vendredis après-midi va fermer définitivement.

La mairie de Beautheil-Saints qui était fermée depuis le 16 mars 2020 va rouvrir le 02 juin 2020 en imposant des règles de distanciation appropriées à la situation sanitaire. Des commandes de masques, solution hydrologique et hygiaphones ont été passées afin de garantir la sécurité des administrés et du personnel.

Un nouvel agent technique a été recruté et débutera à compter du 02 juin 2020. Il est prévu que les trois cantonniers travaillent en équipe sous l'égide du 1^{er} adjoint.

Locaux de Beautheil : il est prévu la mise en place d'une bibliothèque et d'une salle informatique dans les murs de l'ancienne mairie qui restera ainsi un bâtiment au service de la population.

Logement de Beautheil : le locataire a rendu les clés, des travaux sont à prévoir avant de le proposer à la location en passant par une agence avec garantie sur les loyers.

Logement d'urgence : Monsieur le maire explique qu'il existe au-dessus de la mairie un logement permettant d'accueillir une famille sinistrée notamment en cas d'incendie. Il est prévu de l'entretenir et de le meubler en partie afin de le rendre habitable immédiatement. Les personnes sinistrées versent à la mairie un loyer qui est pris en charge par leur assurance.

Blason : M.Doleac fait remarquer que le blason du foyer polyvalent n'a pas été mis à jour puisque c'est celui de l'ancienne commune de Saints. M.Jacotin indique qu'il en est de même pour le véhicule communal et qu'il conviendra d'harmoniser la signalétique communale.

Filets du terrain de foot de Beautheil : M.le maire souhaite que l'ensemble des équipements soient revus, M.Lallement rappelle qu'à chaque fois que les filets sont mis en place ils sont rapidement dégradés.

Mme Dutertre s'inquiète d'un nombre important de camions transportant du matériel de remblais qui circule sur la RD112. Plusieurs conseillers ont constaté cette importante circulation, il semble que ces camions desservent une ferme et non un dépôt sauvage. M.le maire répond qu'il n'est pas au courant mais souhaite se renseigner à ce sujet.

La séance est levée à 10h50